

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition de JANVIER 2009

A la Une :

+ VŒUX de la MUNICIPALITE

+ Nouveaux Horaires De MAIRIE

Pleins Feux sur :

+ Le recensement de la Commune
Page 2 et 3

+ Nouveaux Horaires de permanence des Elus
Page 4

+ Lutte contre le frelon asiatique
page 4

VŒUX De La MUNICIPALITE et Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes cordialement invités à assister à l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune ainsi qu'aux Vœux de la Municipalité.

Cette cérémonie se déroulera le

Dimanche 11 Janvier 2009

16 h 00

A la Maison de la Seugne

A l'issue de celle-ci, nous partagerons la galette des Rois.

Nous comptons sur votre présence à cette occasion.

Les Nouveaux Horaires d'ouverture de la Mairie

Applicables à partir du 01 Février 2009

Soucieux d'apporter un service de qualité à nos administrés, les membres du Conseil Municipal vous proposent des nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie comme suit :

.....	Lundi	08h00 – 12h00	*****
.....	Mardi	*****	13h00 – 18h30
.....	Mercredi	09h00 – 12h00	13h00 – 17h00
.....	Jeudi	09h00 – 12h00	*****
.....	Vendredi	08h00 – 12h00	*****
.....	Samedi	09h00 – 13h00	

En dehors de ces horaires, la Mairie sera effectivement fermée au public.
Merci de votre compréhension.

LE RECENSEMENT 2009

A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur les caractéristiques : âge, profession exercée, transport utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur le nombre de logement.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenue au secret professionnel.

Etes-vous concerné par le recensement cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent un recensement une fois tous les cinq ans.

EQUIPE REDACTIONNELLE DE CE FLASH

BIGOT Eric

BARON-BRUMAUD Kim

VILPASTEUR Geneviève

GILLARD Liliane

DEGUIL Jackie

BOISSINOT Alain

BOUTINON Michel

RUI Jacqueline

HARDY Joëlle

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir du 15 janvier, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis. Il n'est pas actuellement possible de répondre aux questionnaires par internet.

Jusqu'à quand pouvez-vous remettre vos questionnaires ?

En 2009, l'enquête de recensement se déroule du 15 janvier au 14 février 2009

Comment reconnaître les deux agents recenseurs de la commune de COURCOURY ?

Deux agents recenseurs ont été recrutées par la Commission du personnel composée d'élus et seront encadrées par la Municipalité. Elles posséderont une carte tricolore avec leur photo et signée par le Maire de COURCOURY qu'elles devront vous présenter. Les deux personnes retenues pour occuper cette fonction sont :

Mme PRIGENT Brigitte

Melle GIRARD Elodie

Photo

Photo

Horaires et Permanences des Elus

En raison du changement des horaires d'ouverture au public de la Mairie, voici les permanences des élus.

Eric BIGOT, Maire

Les MARDIS de 13H00 à 17H00

Les SAMEDIS sur Rendez-vous

Françoise BARBAUD, 1^{ère} Adjointe

Les JEUDIS de 9H00 à 10H30

Joseph BESSONNET, 2^{ème} Adjoint

Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00

Kim BARON BRUMAUD, 3^{ème} Adjointe

Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Cet insecte présent en France depuis 2005, est en voie d'installation progressive dans notre département.

Selon les observations des spécialistes, ce frelon est peu agressif envers l'homme et ses nids sont souvent très éloignés de la présence humaine.

Néanmoins, la présence de nids, particulièrement visibles en cette saison, notamment en haut des arbres à proximité des cours d'eau, peut interpeller la population et l'inciter à solliciter sa destruction.

Or, de la mi-octobre à fin février, ces nids ne contiennent plus aucun frelon et ne constituent dès lors aucun danger pour les personnes. Leur destruction pendant cette période précise est inutile.

En revanche, les colonies de frelons asiatiques se reconstituent ailleurs à partir du printemps, période opportune pour la mise en œuvre la lutte, de nombreuses sociétés spécialisées dans ce travail, répertoriées dans le département, interviennent à la demande des particuliers. Le concours des sapeurs-pompiers ne pourra être sollicité qu'en cas de carence avérée des services privés spécialisés et s'il existe un danger réel pour les personnes.

Vous pouvez utilement prendre contact soit auprès de :

- Syndicat apicole départemental
1 rue des Salines 17230 CHARRON
- Groupement de Défense sanitaire Apicole
1 rue des peuliers 17250 BEURLAY

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY

Tèl : 05 46 93 18 23

Courriel :

courcoursy@mairie17.com